

## **AVIS PUBLIC DE PROMULGATION**

AVIS est donné par la soussignée, greffière par intérim de la Ville, que lors de la séance ordinaire du 10 juillet 2018, le conseil de la Ville de Sainte-Catherine a adopté les règlements suivants:

### **Règlement numéro 833-18**

« Règlement modifiant le règlement numéro 751-12 tel qu'amendé concernant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Sainte-Catherine »

### **Règlement numéro 1008-00-25**

« Règlement modifiant le règlement numéro 1008-00 tel qu'amendé concernant la circulation, le stationnement et la sécurité publique »

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la loi.

Toute personne désirant prendre connaissance desdits règlements peut le faire en se présentant au Service du greffe à l'hôtel de ville, sis 5465, boulevard Marie-Victorin, à Ville de Sainte-Catherine, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 13 h.

Donné à Sainte-Catherine, ce 11 juillet 2018

*(Signé) Danielle Chevette*

Danielle Chevette, greffière par intérim